

BANQUE BIA

Société Anonyme au capital de 158.100.000 euros
Siège social : 67, avenue Franklin Roosevelt - 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 302 590 070

**RAPPORT DE GESTION
PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

(Opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

XXXXXXXXXXXXXXXX

Le projet validé fin 2019 par les deux actionnaires de relance de l'activité, associé au changement de gouvernance intervenu en 2020, a été partiellement mise en œuvre, il portera pleinement ses effets sur 2024.

De fait, le modèle d'activités a été reconduit ainsi que la politique prudente des risques :

- ▶ Encadrement dans des limites soutenables du volume d'opérations sur le cœur de métier, le crédit documentaire ;
- ▶ Diminution de l'activité de placement sur titres pour compte propre et remplacement des liquidités sur le marché interbancaire.

L'Assemblée générale extraordinaire réunie en janvier 2024 a par ailleurs acté la prolongation de la durée de vie de la Banque, pour une durée de 50 ans.

I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 :

En clôture, le total de bilan est en forte hausse d'un exercice sur l'autre +52% et ressort à 568.381 K€ contre 372.797 K€ à fin 2022.

Les opérations interbancaires représentent désormais environ 78% du total de bilan à l'actif. Le passif est constitué de dépôts des actionnaires et autres correspondants libyens et algériens, une partie correspondant à des actifs libyens gelés de 117 millions de dollars.

Ces fonds sont pour l'essentiel replacés sur le marché interbancaire ou sur des opérations de financement d'escompte de crédits documentaires.

A l'actif :

A la clôture de l'exercice, et dans un contexte de hausse des taux, on constate dans le détail les variations suivantes :

- Les liquidités placées auprès de l'institut d'émission français s'établissent à 4 millions d'euros.
- Les encours interbancaires, ressortent en hausse de 136% passant de 187 millions d'euros en 2022 à 441 millions d'euros en 2023.
- Les encours avec la clientèle ressortent en baisse à 99 millions d'euros à fin d'exercice contre 120 millions d'euros à fin 2022, soit une baisse de 17% d'une année sur l'autre.
- Les encours sur titres à revenu fixe ressortent en baisse de 6% à 19 millions d'euros à fin 2023 contre 20 millions d'euros à fin 2022. Les encours sur titres à revenu variable ressortent en baisse de 94% à 1 million d'euros à fin 2023 contre 19 millions d'euros à fin 2022. La BIA a cédé l'ensemble de ces OPCVM monétaires au cours du 1^{er} trimestre 2023.

- **Au passif :**

A la clôture de l'exercice, les principales variations sont les suivantes :

- Les dépôts interbancaires, constitués principalement de ressources en provenance des banques algériennes et libyennes s'inscrivent à 216 millions d'euros contre 65 millions d'euros à fin 2022, soit une hausse de 230%.
- Les ressources clientèle sont en hausse de 42% et ressortent à 223 millions d'euros contre 156 millions d'euros à fin 2022.
- Le niveau des provisions pour risques et charges ressort à 5 millions d'euros en 2023.

Au hors-bilan :

A la clôture de l'exercice :

- Dans des volumes particulièrement faibles, les engagements par signature donnés ressortent stables d'un exercice sur l'autre :

- Les engagements de financement diminuent de 42% sur ceux constatés à fin 2022, le niveau des encours ressort à 5 millions d'euros contre 4 millions d'euros l'an dernier.
- Le niveau des engagements de garantie ressort à 188 millions d'euros contre 201 millions à fin 2022, soit une baisse de 6%.

- Les engagements par signature reçus sont en hausse de 94% et ressortent à 21 millions d'euros en 2023 contre 11 millions d'euros en 2022.

II. COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2023 :

	SITUATION AU 31-déc-2023	SITUATION AU 31-déc-2022	% Var. année
TOTAL BILAN	568 380 737	372 797 009	52,5%
INTERETS, REVENUS ET PRODUITS ASSIMILES	9 699 271	5 171 735	87,5%
COMMISSIONS	713 987	705 225	1,2%
GAINS OU PERTES SUR OPERATION DES PORTEFEUILLES	876 643	(5 461 447)	116,1%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	20 446	19 211	6,4%
PRODUIT NET BANCAIRE	11 310 346	434 725	2501,7%
CHARGES DE PERSONNEL	(6 896 910)	(6 765 243)	1,9%
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(5 531 138)	(4 871 036)	13,6%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(155 278)	(231 202)	-32,8%
TOTAL CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(12 583 326)	(11 867 481)	6,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(1 272 979)	(11 432 756)	88,9%
COUT DU RISQUE (1)	(1 953 704)	(2 463 934)	-20,7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 226 683)	(13 896 690)	76,8%
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	43 112	937 918	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(3 183 571)	(12 958 772)	75,4%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 838	(192 294)	-104,1%
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(998 988)	0	
DOTATIONS / REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0	
RESULTAT NET	(4 174 721)	(13 151 066)	68,3%

Le compte de résultat fait apparaître les principales évolutions suivantes :

La reprise de l'activité commerciale, la hausse de nos encours bilan et la hausse des taux a permis :

- Une hausse des produits nets d'intérêts de 88% (+4,5 M€)
- Une légère hausse des commissions +1,2% (+8 K€)
- Une hausse significative du poste gains ou pertes nets issus du portefeuille de placement qui ressortent à +876 milliers d'euros contre -5,5 millions d'euros à fin 2022, soit un différentiel de 6,3 millions d'euros.

Frais généraux d'exploitation :

- Les charges globales d'exploitation incluant les dotations aux amortissements ressortent en hausse de 6% d'un exercice sur l'autre à 12,6 millions d'euros contre 11,9 millions d'euros l'an dernier.
- Les charges de personnel sont en hausse de 1,9 % à 6,9 millions d'euros contre 6,8 millions d'euros en 2022.
- Les autres charges d'exploitation ressortent en hausse de 14% à 5,5 millions d'euros contre 4,9 millions d'euros en 2022.
- Aucune charge refacturée aux actionnaires n'a été comptabilisée cette année. Le solde du compte relatif à la comptabilisation des charges refacturées depuis la mise en place de la convention ressort à 218 K€, qui reste dans l'attente d'un règlement.

L'application de la recommandation de l'ANC N°2013-02 relatif au traitement comptable des engagements de retraite et avantages similaires, a conduit la banque à procéder à une reprise aux provisions de 56K€ au titre des engagements de retraites.

- La dotation annuelle des amortissements et provisions des immobilisations ressort en baisse à 155 K€ contre 231 K€ en 2022.
- A fin 2023, le résultat brut d'exploitation ressort en perte de – 1,3 millions d'euros contre une perte de -11,4 millions l'an dernier.

Le coût du risque enregistre cette année une charge nette de provision de 2 millions d'euros contre une charge nette l'an dernier de 2.5 millions d'euros. L'amortissement des décotes sur les créances restructurées a permis d'enregistrer un produit de 745 milliers d'euros.

Coût du risque (en Milliers d'€)	Charges	Produits	Montant Net
Créances Douteuses Banques	-4 149 618,88	3 791 226,36	-358 392,52
Créances Douteuses Clientèle	-2 790 057,89	537 539,47	-2 252 518,42
Titres Douteux	-261 500,00		-261 500,00
Engagements par signature			0,00
Risques Pays	-290 421,20	625 688,83	335 267,63
Autres risques et charges	0,00	137 176,47	137 176,47
Décote enregistrée sur créances restructurées		744 975,60	744 975,60
Dotations aux provisions sur titres de participations	-41 180,13		-41 180,13
Pertes sur créances irrécupérables	-257 532,33	0,00	-257 532,33
Total Coût du Risque	-7 790 310	5 836 607	-1 953 704

De tous ces éléments, il ressort que le résultat courant avant impôt ressort négatif à -3,2 millions d'euros contre une perte de -13 millions d'euros fin 2022.

III. ACTIVITE EN2023 :

Impact guerre Ukraine :

La banque BIA n'a pas d'opération commerciale avec la Russie ou l'Ukraine. La banque BIA est exposée à la Russie pour un montant nominal d'obligations de 2 M€ dans son portefeuille de placement. Ces obligations sont provisionnées à hauteur de 41% au 31/12/2023 au regard du risque estimée sur chaque ligne de titre.

Crédits documentaires :

La rentabilité issue de l'activité des crédits documentaires est stable en 2023 par rapport à 2022, le volume d'affaires global ressort en hausse de 9%.

La BIA est contrainte par la réglementation à une limitation de ses engagements avec ses actionnaires. Grace à la mise en place d'un dépôt nanti de la part de la LFB fin 2023, le volume d'engagement avec les actionnaires devrait augmenter significativement en 2024.

Autres opérations internationales :

Dans le prolongement de l'activité de crédit documentaire, la banque a toutefois maintenu des activités minimales, sur les axes suivants :

- Refinancement d'opérations documentaires ;
- Émissions de garanties de marché ;
- Avances sur cessions de produits documentaires ;
- Activité de correspondant banking ;
- Opérations de syndication dans le cadre d'opérations documentaires.

Activité crédits :

La reprise de l'activité commerciale a permis la hausse de l'activité crédit, l'encours moyen global des crédits a augmenté de 37% en 2023, principalement sur des crédits exportations à court terme.

Activité Titres pour compte propre :

Dans le cadre de sa politique d'optimisation des excédents de trésorerie, la banque avait décidé de placer une partie de ces fonds sur des obligations

souveraines et d'entreprises notées investment grade. La BIA au cours de l'année 2022 et 2023 a fortement diminué son portefeuille de placement et a remplacé les liquidités obtenues sur le marché interbancaire bien plus rémunérateur du fait de l'augmentation des taux. L'activité sur le portefeuille actions a été arrêtée.

□ **Activité de la trésorerie-change :**

L'année 2023 a été marquée par :

- Une hausse des taux en euros et dollars ;
- Une augmentation des liquidités disponibles suite à la diminution du portefeuille de placement,
- Une hausse des lignes de financement.

IV EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

Au cours de l'année 2019, des discussions intenses entre les deux actionnaires la Banque Extérieure d'Algérie et la Libyan Foreign Bank ont permis d'aboutir à un accord le 12 décembre 2019 en vue de relancer l'activité de la BIA et de mettre en place l'unicité d'une gouvernance qui renforce considérablement son efficience.

La mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance au cours de 2020 a permis de réaliser l'unicité de la direction de la banque. Le soutien financier permettant d'augmenter significativement les capacités d'engagements de la BIA s'est mis en place en fin d'année 2023 et devrait permettre d'atteindre les objectifs escomptés en 2024.

V. MAITRISE DES RISQUES :

Risque de crédit :

La sélection du risque de crédit repose sur une expertise systématique des dossiers appuyée par un outil d'évaluation interne et les décisions d'octroi ou de renouvellement de prêt font l'objet d'une analyse indépendante par rapport aux entités opérationnelles.

Le dispositif de surveillance des risques qui accompagne le processus de décision de crédit s'organise autour des actions suivantes :

- Contrôle permanent des limites et examen des dépassements ;
- Analyse et stratification périodique des encours ;
- Revue trimestrielle des garanties et des provisions ;

- Examen régulier des créances sous alerte ;
- Suivi de la rentabilité des opérations de crédit.

Autres risques financiers :

En raison du périmètre restreint de l'activité de trésorerie-change (opérations pour compte propre), la banque se donne pour objectif principal de neutraliser systématiquement les risques de taux et de change.

S'agissant de la maîtrise des risques sur les titres, la Banque BIA possède un portefeuille qui se décompose en deux familles distinctes :

- D'une part, des titres émis par des États souverains à la suite de restructurations de dettes de banques résidant dans les pays correspondants et par des entreprises privées. Ces titres relèvent d'une gestion de type portefeuille de placement.
- D'autre part, la Banque possède des actifs de taux à moyen et long terme dont l'objectif est d'optimiser ses importantes liquidités, induites par ses fonds propres, à des conditions supérieures à celles proposées par l'activité interbancaire courante. Suivant les normes prudentielles en vigueur, ce portefeuille fait l'objet d'une évaluation régulière.

L'exposition au risque global de taux de la Banque reste faible ainsi que le confirment les outils de gestion ALM.

VI. RATIOS PRUDENTIELS :

1. Ratios de liquidité :

A fin Décembre 2023, le ratio « LCR, Liquidity Coverage Ratio » ressort à 336 % pour un minimum autorisé de 100%. Le NFSR « Net Stable Funding Ratio » ressort à 247%.

2. Relevé des grands risques :

Au 31 Décembre 2023, les fonds propres règlementaires ressortent à 116 millions d'euros,

Au 31 décembre 2023, 18 contreparties ont été recensées dans l'état C28 pour lesquelles, les encours bruts représentent plus de 10% des fonds propres, dont 13 contreparties pour lesquelles les encours nets représentent plus de 10% des fonds propres.

3. Fonds propres réglementaires :

En conformité avec le Règlement d'exécution de la Commission européenne n°1423/2013 du 20 décembre 2013 définissant des normes techniques d'exécution relatives aux obligations d'information sur les fonds propres applicables aux établissements, la présente section porte sur :

- Le rapprochement des capitaux propres comptables avec les fonds propres prudentiels

Les informations détaillées sur les fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en risque, y compris les ratios de fonds propres

i. Tableau de passage des capitaux propres comptables aux fonds propres prudentiels

	2023	2022	Variation
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	115 830	119 990	-4 160
Capitaux propres comptables*	115 865	120 040	-4 175
<i>Instrument de capital versés</i>	158 100	158 100	-
<i>Report à nouveau</i>	-39 876	-26 725	-13 151
<i>Autres réserves</i>	1 816	1 816	-
<i>Résultat déficitaire de l'année</i>	-4 175	-13 151	
Ajustements découlant de filtres prudentiels	-	-	-
Autres ajustements	-36	-50	15
<i>Immobilisations incorporelles</i>	-36	-50	15
<i>Autres déductions</i>	-	-	-
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	-	-	-
Fonds propres de catégorie 2 (T2)	-	-	-
Total des fonds propres (CET1 + AT1 + T2)	115 830	119 990	-4 160

Les fonds propres réglementaires de la banque BIA s'établissent à 115.830 K€ au 31 décembre 2023.

ii. Informations relatives aux fonds propres prudentiels et aux actifs pondérés en risque :

Le détail des fonds propres prudentiels et des ratios de fonds propres est présenté dans le tableau ci-dessous, à partir du format indiqué à l'annexe IV du Règlement d'exécution de la Commission européenne n°1423/2013 du 20 décembre 2013.

Montants en kilo euros	2023	Informations
Fonds propres de base CET1 : instruments et réserves	115 830	
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	158 100	Capital souscrit
Bénéfices non distribués	-39 876	Report à nouveau 2023, incluant le résultat clos au 31 décembre 2022
Autres éléments du résultat global accumulé (et autres réserves)	1 816	Réserve légale
Résultat déficitaire de l'année	-4 175	Résultat déficitaire de l'année
Fonds propres CET1 : ajustements réglementaires	-36	
Immobilisations incorporelles	-36	Logiciels informatiques
Fonds propres de base CET1	115 830	
Fonds propres AT1	-	
Fonds propres T2	-	
Total des fonds propres	115 830	
Total actifs pondérés	318 274	Cf. détail ci-dessous
Ratios de fonds propres		
Fonds propres CET1	36,39%	
Fonds propres T1	36,39%	
Total des fonds propres	36,39%	

Focus sur les actifs pondérés en risque :

Montants en kilo euros	2023	2022	Variation
Risque de crédit	309 177	177 682	131 494
Risque de marché	1 133	3 569	-2 436
Risque opérationnel	7 964	4 946	3 018
Total des actifs pondérés en risque	318 274	186 198	132 076

L'activité de la banque BIA se concentre principalement sur l'activité de crédit documentaire.

Les actifs pondérés en risque sont donc très majoritairement concentrés sur le **risque de crédit**, calculés selon l'approche standard définie au Titre II / Chapitre 2 du Règlement CRR, soit **309.176 K€** à fin 2023.

A fin 2023, les actifs pondérés en risque au titre du risque de crédit portent principalement sur les classes d'actif de contrepartie suivantes :

- 19.043 K€ de créances envers les établissements ;
- 281.329 K€ de créances envers les entreprises ;
- 757 K€ de placements sous forme d'actions.

Par ailleurs, les actifs pondérés en risque au titre du **risque de marché** s'élèvent à **1.133 K€** à fin 2023 et correspondent exclusivement à du risque de change, calculé selon l'approche décrite aux articles 351 à 354 du Règlement CRR.

Enfin, les actifs pondérés en risque au titre du **risque opérationnel** atteignent **7.964 K€** à fin 2023, calculés selon l'approche élémentaire définie aux articles 315 et 316 du Règlement CRR.

Ainsi, le ratio de fonds propres réglementaires de la banque BIA s'élève ainsi à 36.39% à fin 2023.

Le ratio des fonds propres est largement supérieur au niveau réglementaire requis de 14%. Ce niveau élevé de fonds propres est la conséquence de la limitation réglementaire des engagements de la Banque BIA avec ses actionnaires (les principaux engagements avec les actionnaires sont des opérations de hors-bilan (crédits documentaires)).

Le ratio réglementaire requis passe à 16% à compter de 2024.

4. Ratio de levier :

Au titre des exigences de communication financière relatives à la publication du ratio de levier, la Banque BIA respecte les modalités d'information détaillées dans le règlement d'exécution de la Commission européenne n°2016/200 du 15 février 2016 (Annexe I).

Etant donné la taille et l'absence de complexité du modèle d'affaires de la Banque BIA, des simplifications ont été apportées dans les deux tableaux présentés ci-dessous pour ne conserver que les informations pertinentes au regard de son activité.

Bien que le ratio de levier soit toujours à ce jour un ratio d'observation (pilier 2) et non une exigence contraignante incluse dans les exigences minimales mentionnées à l'article 92(1) du Règlement (UE) n°575/2013 du 26 juin 2013 (dit Règlement CRR), la Banque BIA calcule son ratio de levier à fréquence trimestrielle en se référant aux modalités de calcul du Règlement Délégué (UE) 2015/62 du 10 octobre 2014.

A fin 2023, la Banque BIA affiche un ratio de levier à 16.7%, autrement dit bien au-delà du pourcentage de 3% qui est la valeur-seuil de référence (Cf. point sur les fonds propres réglementaires).

i. Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier :

	<i>Montants en kilo euros</i>	2023
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	574 075
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation réglementaire	
3	(Ajustement pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier au titre de l'article 429, paragraphe 13, du règlement (UE) no 575/2013)	
4	Ajustements pour instruments financiers dérivés	
5	Ajustement pour les opérations de financement sur titres (SFT)	
6	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	119 343
EU-6a	(Ajustement pour expositions intragroupe exemptées de la mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier au titre de l'article 429, paragraphe 7, du règlement (UE) no 575/2013)	
EU-6b	(Ajustement pour expositions exemptées de la mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier au titre de l'article 429, paragraphe 14, du règlement (UE) no 575/2013)	
7	Autres ajustements	-36
8	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	693 383

ii. **Ratio de levier — déclaration commune :**

<i>Montants en kilo euros</i>		2023
Expositions au bilan (excepté dérivés et SFT)		
1	Éléments du bilan (dérivés, SFT et actifs fiduciaires exclus, mais sûretés incluses)	574 075
2	(Actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	-36
3	Total des expositions au bilan (dérivés, SFT et actifs fiduciaires exclus)	574 040
Autres expositions de hors bilan		
17	Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	119 343
18	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	
19	Autres expositions de hors bilan	119 343
Fonds propres et mesure de l'exposition totale		
20	Fonds propres de catégorie 1	115 830
21	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	693 418
Ratio de levier		
22	Ratio de levier	16,70%

VII. FILIALES ET PARTICIPATIONS :

1- ARAB FINANCIAL SERVICES/Manama (BAHRAIN) :

Cette société au capital de USD 128.000.000 bénéficie du statut de banque d'investissement. Notre participation est de 0,36% soit 463.700 USD.

La BIA n'a pas comptabilisé de dividende depuis 2018 sur ce dossier. La banque a procédé au regard de la situation de l'évolution de l'actif net de la société à l'enregistrement d'une dotation aux provisions de 41 K€.

VIII. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL :

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié ne détient d'actions dans le capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023.

IV. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT AU SENS DE L'ARTICLE 39.4 DU CODE GENERAL DES IMPÔTS :

Néant.

X. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT :

L'article L. 441-14 du Code de commerce impose aux sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire aux comptes de publier dans leur rapport de gestion le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance suivant les modalités du décret n° 2008-1492 article D. 441-6.

Ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes.

Les factures reçues des fournisseurs et prestataires sont traitées dès réception et payées en règle générale dans un délai de 1 mois.

Le solde des comptes fournisseurs ressort créditeur de 371 K€ à fin 2023 contre un solde créditeur 470 K€ à fin 2022.

Récapitulatif au 31 décembre 2023						
(en milliers d' €)						
Intitulé	échéancier					
	Sommes non échues	Sommes exigibles	< à 30 jours	entre 30 et 60 jours	entre 60 et 90 jours	à plus de 90 jours
TOTAL GENERAL FACTURE	92	232	39	4	0	4

XI. DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

Le conseil d'Administration rappelle qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

XII. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT :

Néant.

XIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'Assemblée générale extraordinaire réunie en janvier 2024 a par ailleurs actée la prolongation de la durée de vie de la Banque, pour une durée de 50 ans.

XIV. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES ET DE PRESENTATION

Les comptes de l'exercice sont présentés selon le format découlant de l'application des dispositions du règlement ANC 2014-07.

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice.
Les comptes de l'exercice sont présentés selon le format découlant de l'application des dispositions du règlement ANC 2014-07.

En 2023, les sommes versées au titre des accords transactionnels dans le cadre de litiges prud'homaux ont été classés au niveau des frais de personnel alors qu'ils étaient précédemment portés en charges exceptionnelles.

XV. PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT :

Les comptes de l'exercice 2023 sont arrêtés par le conseil d'Administration du 26 avril 2024.

Ils font ressortir une perte nette de 4.174.720,64 euros.

L'affectation de ce résultat est proposée de la façon suivante :

- 4.174.720,64 € sera porté en report à nouveau. Le solde débiteur du report à nouveau sera donc à 44.050.925,12 €.

XVI. TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS :

Le tableau prévu à l'article R225-102 du code de commerce, faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices, est présenté ci-après.

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES (en euros)

NATURE DES INDICATIONS	2019	2020	2021	2022	2023
<u>I Capital en fin d'exercice</u>					
a) Capital Social appelé	158 100 000	158 100 000	158 100 000	158 100 000	158 100 000
b) Nombre d'actions émises	10 540 000	10 540 000	10 540 000	10 540 000	10 540 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II Opérations et résultats de l'exercice</u>					
a) Chiffre d'affaires hors-taxes	8 682 694	6 680 253	6 742 446	8 568 986	20 944 725
b) Résultat avant impôts, participation, amortissement et provisions	5 802 811	-5 829 575	-402 995	-16 707 665	-3 799 649
c) Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
d) Participation des salariés dûe sur l'exercice					
e) Résultat après impôts, amortissements et provisions	972 947	-5 125 572	-3 100 049	-13 151 066	-4 174 721
f) Montant des bénéfices distribués					
<u>III Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	0,55	-0,55	-0,04	-1,59	-0,36
b) Bénéfice après impôts amortissements et provisions	0,09	-0,49	-0,29	-1,25	-0,40
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV Personnel</u>					
a) Nombre de salariés (DG inclus)	47	46	41	38	41
b) Montant de la masse salariale	4 513 334	3 636 596	4 174 714	4 076 844	6 553 625
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.....)	2 215 565	2 095 464	2 137 853	2 089 897	2 614 802

XVII. JETONS DE PRESENCE :

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de fixer le montant des jetons de présence pour l'exercice 2023.

XVIII. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX :**Liste des mandats sociaux :**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux de la Société (cf. section XIX du rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

XIX. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE :

Ci-joint.

XXXXXXXXXXXX

Conformément à la loi, les commissaires aux comptes ont assuré de manière permanente le contrôle des comptes de la société.

Ils donneront lecture de leurs rapports et se tiennent à la disposition des actionnaires pour leur fournir tous les renseignements entrant dans le cadre de leur mission.

Le Conseil d'Administration demande aux actionnaires de bien vouloir approuver les résolutions qui leur sont soumises et reste à leur disposition pour tous renseignements complémentaires.